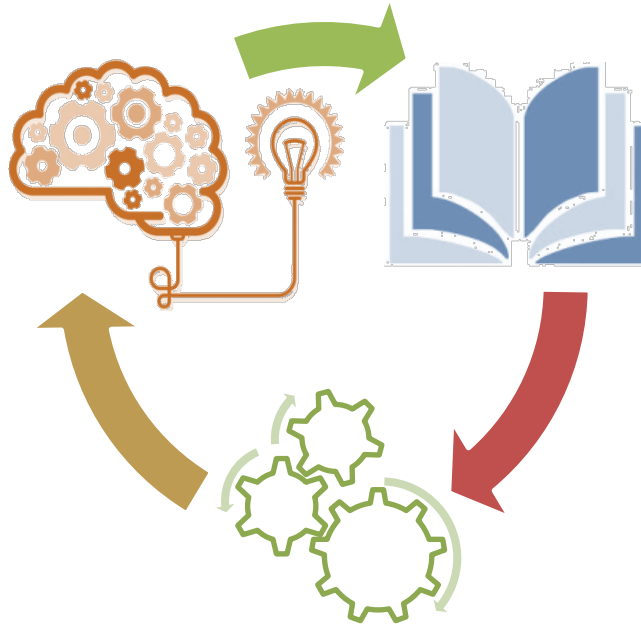


FORMATION

LES INFÉRENCES : DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES À LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE



Guide du formateur : Thème 6

Le modèle de réponse à l'intervention

Édith Lambert-Bonin M.Sc., O(C), orthophoniste, Justine Bruneau, M.Sc., orthophoniste, Véronique Landry, M.Sc., orthophoniste
Sous la direction de Marie-Catherine St-Pierre, Ph.D., orthophoniste

2015

*Formation élaborée dans le cadre de la recherche-action ECRIT (St-Pierre, Desmarais, Hamel, Laferrière & St-Pierre, 2017)
(Programme PRS Actions concertées FQR-SC/MEES, 2014-2018))*

THÈME 6 : LE MODÈLE DE RÉPONSE À L'INTERVENTION

1. Intentions pédagogiques

- Se familiariser avec le modèle RàI.
- Expliquer les principales caractéristiques de l'enseignement au palier I.
- Associer différents faits aux niveaux d'intervention.

2. Contenu théorique

Introduction

Nous sommes rendus à aborder le 6^e et dernier thème de la formation, celui du modèle de réponse à l'intervention.

Au départ, nous avons traité de plusieurs aspects de l'inférence : en premier lieu nous avons défini ce qu'était une inférence, nous l'avons situé dans le processus complexe qu'est la compréhension en lecture, nous avons catégorisé les différents types d'inférences et nous nous sommes intéressées à son développement.

Avec le thème de la pensée scientifique et le thème sur la réponse à l'intervention, nous glissons tranquillement vers la communauté de pratique qui vous attend. En fait, la pensée scientifique et la réponse à l'intervention constituent des bases sur lesquelles s'appuiera la communauté de pratique où enfin vous plongerez dans l'intervention sur les inférences de façon à ce qu'elle soit la plus optimale possible.

Historique du modèle RAI

- Aux États-Unis, la loi IDEA a été adoptée en 1975 et stipulait que les écoles étaient légalement tenues de répondre aux besoins particuliers des élèves ayant des troubles d'apprentissage.
- Cette obligation légale existe aux États-Unis depuis plus de 30 ans, mais la façon dont les écoles l'ont remplie a cependant changé au fil du temps. À l'origine, les élèves aux prises avec des troubles d'apprentissage étaient séparés de leurs pairs et dirigés vers des classes particulières. Au milieu des années 1980, un mouvement d'inclusion important a mené plusieurs enseignants canadiens et américains à condamner cette pratique, et les écoles ont commencé, lorsque c'était possible, à inclure les élèves ayant des troubles d'apprentissage dans les classes ordinaires.
- Il y avait aussi des débats sur les meilleures pratiques relatives à l'éducation des élèves ayant des besoins particuliers. Il y avait aussi des questions qui demeuraient en suspens quant à la façon de repérer les élèves ayant un trouble d'apprentissage. Les élèves en difficulté étaient dirigés vers des services spécialisés à partir du moment où l'on notait un écart marqué entre leur potentiel et leur réussite scolaire réelle. La méthode la plus courante utilisée pour déterminer un écart consistait à comparer les résultats des tests de quotient intellectuel (QI) et les résultats des tests de rendement académique.
- Au cours des dernières années, plusieurs enseignants ont critiqué le modèle de l'écart en le qualifiant d'approche d'«échec en attente» pour traiter des troubles d'apprentissage. Selon ce modèle, les élèves ne pouvaient pas être considérés comme des apprenants ayant des troubles d'apprentissage (et ainsi devenir candidats aux services professionnels) avant d'avoir démontré un

écart significatif entre leurs habiletés et leur réussite. Des années de difficultés pouvaient s'écouler avant que les élèves bénéficient d'un enseignement intensif ou d'une rééducation dans les matières problématiques.

- Les législateurs cherchaient donc une meilleure façon d'adapter l'école aux forces et aux besoins des élèves, à savoir un modèle proactif qui pouvait prévenir le problème épineux des échecs. En 2004, nos voisins américains proposaient une loi où le modèle RAI remplace le modèle de l'écart pour dépister les troubles d'apprentissage chez les élèves. Bien qu'il trouve son origine dans les lois américaines, le modèle RAI a été intégré dans nos écoles canadiennes.

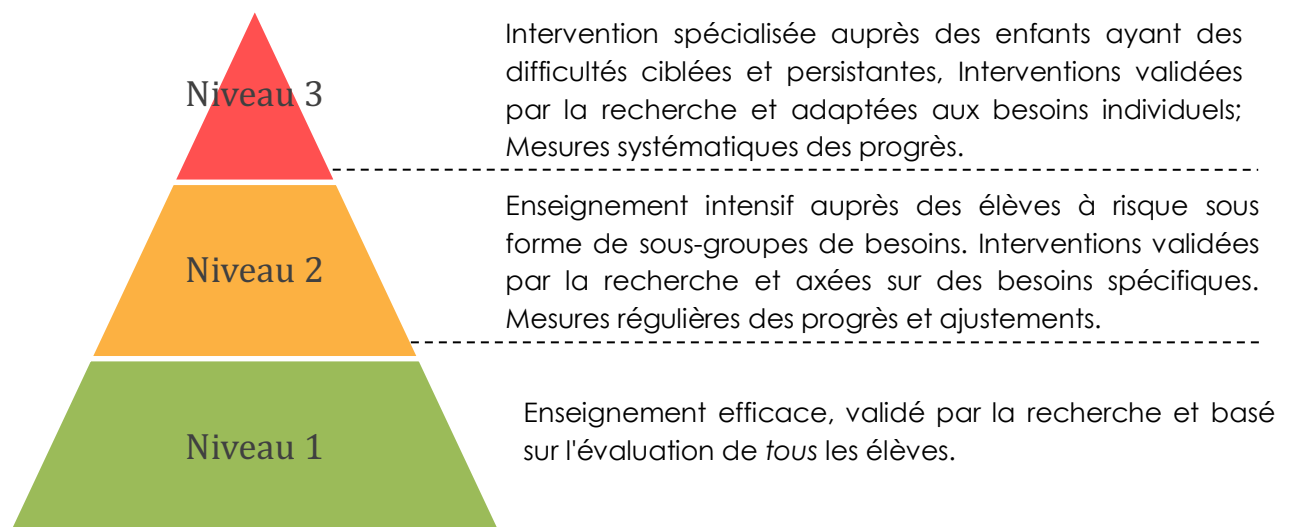
Présentation générale du modèle

La réponse à l'intervention signifie qu'en évaluant les élèves, avant et après un enseignement efficace et basé sur les faits scientifiques, il est possible de déterminer si les élèves ont répondu à notre intervention ou ont fait les apprentissages attendus. Cette démarche qui combine l'évaluation et l'intervention permet de repérer rapidement les élèves à risque, mais aussi d'ajuster notre enseignement.

Il doit donc y avoir au minimum une mesure de départ, avant d'amorcer l'intervention/l'enseignement d'une notion ou d'une habileté et une mesure de fin, une fois que l'enseignement a été prodigué. Sans ces mesures, il est impossible de mesurer les progrès, l'évolution des élèves. Comment savoir si un élève en difficulté progresse si on a fait une évaluation une fois le module d'enseignement terminé? Ne sachant pas d'où il part, on ne peut pas connaître le chemin qu'il a parcouru et donc voir son évolution.

Niveaux d'intervention du modèle RAI

Le modèle RAI implique une approche pédagogique à plusieurs paliers.



- **Niveau 1** : C'est le niveau universel d'enseignement à la portée de tous les élèves en classe. «L'intervention» de niveau 1 prend en compte l'information issue de la recherche en éducation. Cela permet à tous les élèves de la classe de développer les compétences attendues. Des

ajustements sont proposés aux élèves qui rencontrent des difficultés. L'intervention du niveau 1 est appuyée sur différentes formes d'évaluation qui seront détaillées plus loin. Environ 80% des élèves progressent de façon satisfaisante lorsque l'intervention de niveau 1 est efficace.

- **Passage du niveau 1 au niveau 2** : Malgré une intervention efficace et des ajustements dans notre enseignement pour répondre aux besoins des élèves au niveau I, certains élèves ne parviennent pas à suivre ou à atteindre les objectifs visés par le programme. À ce moment, le passage au palier II peut être envisagé. Pour y arriver, il faut procéder à une évaluation approfondie : cette démarche vise à déterminer les forces et les besoins de l'élève. Par la suite, l'équipe RAI qui comprend différents intervenants de l'équipe-école (enseignants, orthopédagogue, direction, professionnelle) se rencontre. Cette équipe travaille dans une approche de résolution de problèmes : ils prennent connaissance et discutent des caractéristiques d'apprentissage des élèves en difficulté. Puis, ils suggèrent des approches pédagogiques qui pourraient être efficaces auprès des élèves concernés. Aussi, la participation des parents est nécessaire. Les parents sont informés des difficultés de leur enfant. Les commentaires des parents relativement à ces difficultés peuvent être utiles pour déterminer les stratégies d'intervention appropriées ou pour préciser le profil d'apprentissage de l'élève.
- **Niveau 2** : À ce niveau, l'intervention est intensive et est réalisée en sous-groupe de besoins (sous-groupes d'élèves qui rencontrent des difficultés semblables) pour les élèves qui ne progressent pas de façon satisfaisante malgré des interventions efficaces au niveau 1. La participation des élèves est augmentée, car le ratio enseignant-élève est réduit. Environ 15% des élèves nécessitent une intervention de niveau 2 et progressent de façon satisfaisante lorsqu'ils ont d'une intervention efficace à ce niveau en plus de l'intervention de niveau 1.
- **Niveau 3** : Ce niveau se caractérise par une intervention spécialisée et centrée sur les besoins spécifiques des élèves. Elle est la forme d'intervention la plus intensive qui est offerte en milieu scolaire. L'intervention est offerte soit individuellement, soit à un petit groupe d'élèves dont les difficultés scolaires importantes persistent malgré un enseignement efficace au niveau 1 et les interventions intensives du niveau 2. Les interventions du niveau 3 peuvent être à l'origine d'éventuels changements pédagogiques adaptés aux besoins des élèves. Environ 5% des élèves nécessitent ce niveau d'intervention.

Les cinq principes fondamentaux du modèle RAI

Le modèle RAI se fonde sur les cinq principes suivants :

1. **Tous les élèves peuvent apprendre.** Le modèle RAI a été conçu à partir du principe selon lequel chaque élève peut apprendre et réaliser son propre potentiel.
2. **Des évaluations de qualité fournissent de l'information sur les pratiques pédagogiques à préconiser.**

Une approche qui évalue plusieurs aspects du profil de l'apprenant est plus efficace pour déterminer les stratégies d'enseignement appropriées.

Il est important que les décisions relatives à l'enseignement soient appuyées par des données probantes.

Bien que le suivi continu des progrès soit essentiel au modèle RAI, il ne constitue pas le seul type d'évaluation nécessaire.

- Les évaluations personnalisées permettent de connaître les champs d'intérêt et les styles d'apprentissage des élèves;
- Le dépistage systématique permet de cibler rapidement les élèves à risque;
- L'évaluation approfondie cible les forces et les besoins de l'élève à risque qui a besoin d'une intervention appuyée sur ses forces et axée sur ses besoins spécifiques;
- L'évaluation du niveau d'atteinte des objectifs d'apprentissage indique si l'enseignement a été efficace ou non.

Habiletés de base et post intervention.

3. **Un enseignement de qualité peut faire la différence.** Le modèle met l'accent sur l'importance d'un enseignement de haute qualité, validé par la recherche. Il reconnaît l'importance du contenu et de la façon dont il est enseigné. Avec ce modèle, tous les élèves ont l'assurance de bénéficier d'un enseignement de qualité qui cherche à éliminer la possibilité que des lacunes pédagogiques contribuent à l'échec d'un élève.

L'enseignement validé par la recherche inclut aussi des méthodes pédagogiques éprouvées telles que l'enseignement différencié. Ce principe du modèle RAI est important parce que tous les élèves doivent avoir la chance d'apprendre (et de démontrer leurs apprentissages) par des moyens qui leur permettent de réussir.

4. **Le développement de relations positives en classe maximise l'apprentissage.** Des études montrent l'importance que peut avoir une relation positive entre l'enseignant et l'élève. Des élèves qui se sentent acceptés et en sécurité en classe démontrent une meilleure évolution scolaire. Le respect des forces d'apprentissage des élèves et de leurs champs d'intérêt favorise l'apprentissage et crée un environnement au sein duquel ils peuvent s'épanouir.
5. **Les intervenants doivent travailler en équipe.** Bien que la responsabilité première du modèle RAI revienne à l'enseignant de salle de classe, la contribution d'une équipe diversifiée d'intervenants à la prise de décision est essentielle pour répondre aux divers besoins des élèves. Un enseignement réussi selon le modèle RAI n'est pas une action isolée : les intervenants s'appuient mutuellement pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves. Les parents sont également engagés dans la démarche : ils fournissent aux intervenants de l'information à propos des forces, des champs d'intérêt et des besoins de leur enfant.

ACTIVITÉ 9 :

Inscrivez le numéro de chaque énoncé dans le niveau d'intervention approprié
à la page 8 du cahier du participant.

Référence utile

RTI Action Network www.rtinetwork.org

Ce site présente et explique les enjeux et problématiques de la réponse à l'intervention. Il a été mis sur pied par d'importantes organisations américaines du domaine de l'éducation. Vous y trouverez de l'information détaillée à propos du modèle RAI, de même que des outils de planification et de mise en œuvre. Le site vous permet aussi de prendre connaissance des pratiques d'excellence et présente des témoignages d'enseignants qui travaillent avec le modèle RAI.